

Cinq propositions pour une nouvelle politique agricole commune

En 2013, l'Union européenne se dotera d'une nouvelle politique agricole commune. Le débat bat son plein depuis la communication par le commissaire Dacian Ciolos de premières propositions d'orientation. La région Rhône-Alpes a été amenée à contribuer à cette réflexion, à la fois directement et à travers l'Association des régions de France. Dans ce cadre, les conseillers régionaux écologistes rhônalpins proposent une politique agricole qui restaure les écosystèmes et les dynamiques rurales, régule les marchés, crée de l'emploi et impose le principe de souveraineté alimentaire des populations.

En cinquante ans de PAC et de ses réformes successives, l'agriculture européenne s'est profondément modifiée. Au départ, il fallait sortir de la pénurie alimentaire de l'après-guerre et nourrir la population européenne. Cet objectif a été atteint assez rapidement.

Mais depuis, la PAC est restée sur les mêmes réflexes, engageant l'agriculture vers toujours plus de compétitivité et d'industrialisation. Durant 40 ans, les décideurs ont seulement raisonné en termes de « production » agricole. Les mesures environnementales sont restées marginales.

Aujourd'hui, il faut aller plus loin ! Europe Ecologie - Les Verts veut faire reconnaître véritablement définitivement, que l'agriculture n'est pas un bien marchand comme les autres.

L'agriculture exerce des fonctions d'utilité publique. Elle entretient l'environnement, la nature, la biodiversité... Elle maintient la dynamique des territoires. C'est pourquoi la relation paysans / citoyens doit être l'objet d'un véritable contrat composé d'au moins trois volets :

1. Opérer la reconversion écologique de l'agriculture

L'agriculture est responsable de 26% des émissions de gaz à effets de serre, mais elle a aussi sa part dans l'érosion .

- les pratiques intensives et l'utilisation massive d'intrants ont engendré une érosion des sols. Cela remet en cause le devenir même de la production agricole.
- la perte de la biodiversité fragilise le fonctionnement des éco-systèmes. Sans abeilles, les plantes ne se reproduisent plus !
- le renchérissement lié à la raréfaction du pétrole, pèsera sur les coûts de production.

Jusqu'à maintenant, la PAC encourageait les agriculteurs à scier la branche sur laquelle ils sont assis ! Cela n'est pas une fatalité. Un agriculteur n'est pas forcément un pollueur ! La PAC doit réorienter l'agriculture vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

La proposition du commissaire à l'agriculture va dans ce sens de plus d'écologie.

En effet, elle prévoit une composante écologique obligatoire dans les soutiens directs annuels. Cette composante serait ciblée sur des pratiques agro-environnementales simples comme des prairies permanentes, un couvert végétal, la rotation des cultures...

2. Re-crée de l'emploi et du revenu dans l'agriculture

Depuis 92, les réformes successives de la PAC ont eu pour mot d'ordre une libéralisation des marchés toujours plus grande. La modernisation agricole s'est soldée par la disparition de 65% des exploitations entre 1960 et 1999. 80% des aides se sont concentrées dans 20% des exploitations. La part des travailleurs actifs dans l'agriculture est passée de 30% en 1945 à 2,2% aujourd'hui.

Là aussi, Dacian Ciolos va dans le bon sens avec la nouvelle PAC. Son projet s'attache à l'emploi et à une plus grande équité dans l'agriculture. Il propose de redéfinir – et de plafonner - les soutiens directs sur des critères plus équitables entre les Etats de l'UE et entre les agriculteurs.

Il prend davantage en compte les actifs agricoles ainsi que les contraintes naturelles spécifiques, comme les zones de montagne en Rhône-Alpes. Il reconnaît le rôle des petites exploitations et la nécessité de maintenir une agriculture vivante sur l'ensemble du territoire européen. Ce sont des gisements d'emplois dans le contexte du chômage.

Europe Ecologie - Les Verts est très attaché à ce que les nouvelles aides au revenu soient effectivement basées sur les travailleurs actifs. Dans ce contrat, nous voulons inscrire non seulement un plafond des aides mais aussi la volonté de partage et de répartition des aides pour favoriser l'emploi.

L'amélioration du revenu des paysans passe aussi par une moralisation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour un meilleur partage de la valeur ajoutée.

3. Faire de l'agriculture un moteur pour les autres forces économiques du territoire

Dans le projet de la Commission, le 2^e pilier prévoit des mesures pour encourager l'installation de jeunes agriculteurs et développer les circuits courts. Le projet mentionne les possibilités de développement local qu'offrent les réseaux de distribution alternatifs.

Nous approuvons toutes les initiatives qui s'appuient sur les relations de proximité entre paysans et les autres acteurs du territoire : développer les marchés locaux, les petites unités de transformation, les abattoirs, l'accueil...

Enfin, il est indispensable de donner aux Régions un rôle moteur dans la PAC 2013. Ce sont elles qui peuvent le mieux l'adapter à leurs spécificités.

Pour Europe Ecologie - Les Verts la réforme de la PAC doit s'accompagner d'une nouvelle gouvernance, dans sa définition et dans son application.

4. Réguler les marchés

En revanche, il y a un domaine où la proposition de la commission n'est pas en rupture avec les mauvaises habitudes. Il est toujours question d'appliquer le libéralisme économique à l'agriculture.

Non, l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres ! Par sa nature même, elle est soumise à des aléas climatiques ou sanitaires. Ses coûts de production doivent intégrer les dimensions environnementales, sociales et territoriales dont nous avons parlé.

La disparition programmée des quotas laitiers en 2015 se traduira par une restructuration toujours plus grande des exploitations et des régions laitières. Les surplus de sécurité sont nécessaires et légitimes. Mais pas la surproduction spéculative.

Pour EELV il faut sortir de la libéralisation des marchés, qui déstabilise le revenu paysan et peut avoir des conséquences dramatiques comme l'ont montré les émeutes de la faim en 2009.

La PAC doit se doter d'outils de régulation, d'encadrement des marchés qui soient forts. Ces outils doivent pouvoir lutter contre la volatilité des prix et la spéculation et permettre une meilleure adaptation de l'offre à la demande.

Notre groupe regrette que le projet présenté par Dacian Ciolos n'aille pas plus loin. Il ne remet pas en cause le démantèlement des instruments de régulation des marchés. Il se borne à évoquer la nécessité de les rationaliser et de les simplifier.

Il ne remet pas en cause non plus les règles de l'OMC, ni les accords de libre échange dont on connaît les conséquences sur la survie économique des paysans du sud.

La communication de Dacian Ciolos fait de multiples références à la « compétitivité » internationale de l'agriculture européenne. Mais elle ne s'interroge pas sur le rôle que l'agriculture pourrait jouer dans un développement plus équilibré et durable de l'ensemble de la planète.

5. Assurer la souveraineté alimentaire des populations

Un des objectifs assignés à la PAC 2013 est de garantir la sécurité alimentaire. Dans ce cas, le projet présenté par le commissaire Ciolos manque d'ambition.

L'Europe est aujourd'hui le premier importateur net de denrées agricoles, en raison principalement de ses besoins en soja pour l'alimentation animale. Pour couvrir ses besoins en viande, il faudrait cultiver des légumineuses sur l'équivalent de la surface agricole utile de l'Allemagne.

Pour réduire notre dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux, il faudrait réorienter une partie des cultures céréalières d'Europe vers une production de légumineuses, *par une obligation de rotation des cultures*.

Cela aurait également pour conséquence de rééquilibrer la localisation des productions au niveau mondial. Mettre fin au libéralisme et corriger notre déficit en protéines végétales : ce sont les premières étapes indispensables pour permettre aux pays du Sud de développer une agriculture vivrière, créatrice d'emploi et basée sur la réponse aux besoins locaux.

Chaque pays ou région du monde doit avoir le droit de définir sa politique agricole et alimentaire en fonction des besoins de sa population.

Au-delà de la simple sécurité alimentaire, défendons la *souveraineté* alimentaire !

L'exemple suisse

Au début des années 90, la Suisse a défini trois niveaux d'aide.

Au premier niveau, pour toucher les aides minimum, les agriculteurs doivent rendre compte de leurs pratiques, faire un état des lieux pour progresser.

A un deuxième niveau, les aides sont un peu plus élevées pour des agriculteurs presque en bio, qui n'utilisent des intrants chimiques que de manière exceptionnelle.

Enfin, au troisième niveau, les agriculteurs touchent une aide maximale s'ils sont convertis à l'agriculture biologique.

Résultat au bout de dix ans : plus de 10 % des surfaces sont en bio, 80 % sont au deuxième niveau, et le premier niveau d'aide est supprimé. Les 10 % restants correspondent à des surfaces cultivées par des agriculteurs n'ayant fait aucun effort.